

Réunion du conseil municipal du 07/12/2023

Personnes absentes : Karole Martignat, Karole Goncalves excusées, Myriam Kerkeni absente

Date de la convocation : 02/12/2023

Secrétaire de séance : Daniel Rousset

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1- Suivi projet village :

Les travaux ne sont pas terminés. La reprise des plantations est prévue à partir du 11 décembre.

Un deuxième devis concernant la clôture des jeux a été reçu de la part de l'entreprise E Labore avec un grillage à 1,20 m pour 300 € HT de plus que le précédent, soit un montant de 6 876 € TTC. Le devis est accepté à l'unanimité.

L'inauguration de la place aura lieu le 8 juin 2024 à 10h00.

2- Projet panneaux solaires :

Compte rendu est donné de la réunion concernant l'étude photovoltaïque avec l'entreprise Wise NRJ. Lors de cette réunion, l'entreprise a présenté son accompagnement pour étudier les possibilités et la rentabilité d'une installation pour la commune. L'équipement d'un ou deux toits pourra permettre l'alimentation électrique de tous les bâtiments communaux.

Le conseil valide le devis pour lancer l'étude pour un montant de 3 750 € HT.

3- Devis pare-ballons city :

Afin de sécuriser le parking derrière la mairie, un pare ballons sera installé côté cour afin de protéger les voitures des locataires. Deux devis sont présentés au conseil.

Le conseil valide le devis de l'entreprise E Labore pour la pose uniquement pour un montant de 2 015 € HT. Pour le matériel, le conseil choisit l'entreprise Nerual pour un montant de 1 735 € HT.

4- Etude vidéoprotection :

Présentation du compte rendu de la réunion avec le référent sécurité de la gendarmerie pour lancer une étude de vidéosurveillance sur le cœur du village.

Le conseil valide l'étude de vidéosurveillance sur le village.

5- Questions diverses :

- Rappel : distribution des sacs jaunes le 27 janvier et le 3 février de 10h à 12h
- Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 7 janvier à 11h00.
- Nous constatons un manque de civisme et de respect de la nouvelle réglementation de circulation sur la place du village. Si la situation perdure, des amendes seront appliquées.

Prochain conseil le jeudi 25 janvier 2024